

Retraites : ces 56 milliards d'euros occultés

Une fois de plus, le rapport du Conseil d'orientation des retraites a présenté une vue partielle de la réalité.

PAR MURIEL BREIMAN

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE ÉCONOMIE

La bataille des chiffres continue, et l'arrivée de Gilbert Cette à la présidence du Conseil d'orientation des retraites (COR) n'y a rien changé. Malgré quelques ajustements louables dans les hypothèses de productivité retenues, l'organisme ne répond toujours pas aux principales critiques. Par une convention comptable contestable, il occulte les 56 milliards de subventions de l'Etat versées en 2023 pour équilibrer le système de retraites du service public. Rien que ça. Au total, « le déficit lié aux retraites, quand on le calcule correctement, s'est élevé à 53 milliards d'euros l'an dernier », insiste Nicolas Marques, directeur de l'Institut

Molinari. Depuis 2002, les rapports du COR se contentent d'affirmer que le secteur public est équilibré par l'Etat, pourtant lui-même déficitaire depuis une quarantaine d'années.

Impossible de résoudre l'équation tant que l'hypothèse de départ sera fautive. Plutôt que de dissimuler la réalité, mieux vaudrait prendre les mesures qui s'imposent face à ce trou béant dans la raquette. La démographie française contredit chaque année un peu plus le choix d'un modèle par répartition. La solution existe, elle consiste à ce que l'Etat s'endette à long terme pour anticiper le versement des pensions de retraite, avec la perspective qu'un jour le système s'autofinance grâce aux dividendes et intérêts perçus. « Provisionner massivement par de l'endettement [serait] le meilleur investissement que l'on puisse faire en France », résume Nicolas Marques. Mais qui pour porter un tel projet ? *